

SuisseEnergie: Efficace à tout point de vue

6^e rapport annuel SuisseEnergie 2006/2007



SuisseEnergie: un acteur établi

SuisseEnergie, le programme de partenariat en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, a entamé sa deuxième étape (2006–2010) avec beaucoup d'allant. Les effets énergétiques ont progressé de quelque 26% par rapport à l'année précédente: ils atteignent leur niveau maximal depuis le lancement du programme en 2001. Ce résultat est atteint malgré une réduction des moyens par rapport à l'année initiale.

SuisseEnergie marque de son empreinte, par des projets concrets et des mesures librement consenties, l'évolution de la politique énergétique et de la politique climatique en Suisse. Le réseau du programme est porté par les cantons, les communes, les organisations économiques, consoméristes et environnementales, ainsi que par des agences du secteur public et de l'économie privée.

A l'appui de la loi sur l'énergie et de la loi sur le CO₂, la direction du programme vise les objectifs suivants à l'horizon 2010:

- réduire les émissions de CO₂ de 10% par rapport à 1990;
- limiter l'augmentation de la consommation d'électricité à 5% au maximum par rapport à l'année 2000;
- doubler la part des nouvelles énergies renouvelables à la production d'électricité et de chaleur par rapport à 2000.

Pour réaliser ces objectifs, SuisseEnergie entretient un réseau que soutiennent environ 30 partenaires du programme dans le cadre de mandats de prestations et de conventions d'objectifs.



Les résultats sont là

Après six ans d'activité, SuisseEnergie est en mesure de présenter des résultats réjouissants:

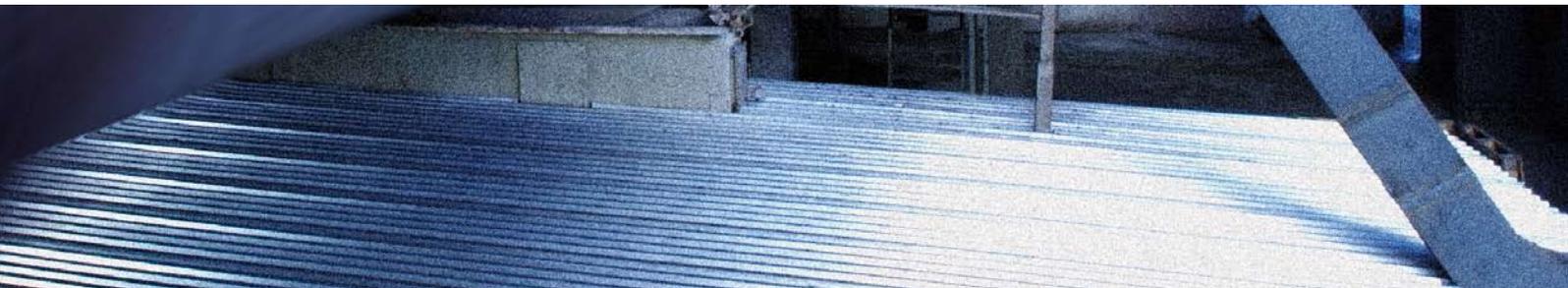
- Depuis le début du programme en 2001, les mesures librement consenties dans le cadre de SuisseEnergie ont engendré une réduction de 1,8% de la consommation énergétique par rapport à l'évolution de référence (soit sans programme d'économies d'énergie).
- Si l'on y ajoute les mesures librement consenties dans le cadre du programme antérieur, Energie 2000, l'économie d'énergie réalisée par la Suisse en 2006

dépasse de quelque 4% la valeur attendue dans l'évolution de référence.

- En rajoutant encore les effets des mesures légales liées aux deux programmes SuisseEnergie et Energie 2000, l'économie réalisée sur la consommation d'énergie fossile se monte alors à 8%, respectivement à 4,5% sur la consommation électrique.
- Par rapport à 2005, les effets énergétiques perdurant de l'ensemble des mesures librement consenties dans le cadre d'Energie 2000 et de SuisseEnergie ont progressé de 7% pour atteindre 31,2 pétajoules.

- Entre 2001 et 2006, les effets énergétiques supplémentaires apportés par SuisseEnergie ont augmenté de plus de 160%.
- Au cours du seul exercice 2006, le programme a déclenché des investissements bruts de quelque 1'085 millions de francs. L'effet sur l'emploi atteint désormais environ 5'900 personnes-années.

Forte d'une telle performance, SuisseEnergie est désormais un acteur établi de la politique énergétique et de la politique climatique de la Suisse. Conjointement à la législation sur l'énergie et sur le CO₂, à la taxe CO₂ et au centime climatique, le programme SuisseEnergie constitue l'armature principale d'une politique énergétique moderne et crédible qui tient aussi compte de l'environnement.



Graphique 1 – Objectifs 2010 de SuisseEnergie, état 2006 et état 2006 calculé (sans Energie 2000 ni SuisseEnergie).

	Objectifs 2010	Etat 2006	Etat 2006 calculé sans Energie 2000 ni SuisseEnergie ⁴
Utilisation rationnelle de l'énergie			
Consommation d'énergies fossiles ^{1/2}	-10 %	+2.4 %	+10.7 %
Consommation d'électricité	≤+5 %	+10.3 %	+15.3 %
Emissions de CO ₂ ^{1/3}	-10 %	+0.6 % ⁷	+8.1 % ⁶
Combustibles	-15 %	-4.6 % ⁷	+4.8 % ⁶
Carburants	-8 %	+9.1 %	+13.5 %
Energies renouvelables			
Force hydraulique ^{2/5}	stable	+2.3 %	non disponible
Autres énergies renouvelables ²			
Electricité ²	+0.5 TWh (+1 %-points)	+0.33 TWh	+0.25 TWh ⁸
Chaleur ²	+3.0 TWh (+3 %-points)	+1.88 TWh	+0.34 TWh ⁸

1 sans les vols internationaux; principe de la territorialité de la loi sur le CO₂

2 par rapport à 2000

3 par rapport à 1990

4 selon étude d'impact et analyse ex-post (extrapolation de la tendance)

5 prévision de production moyenne

6 sans les émissions de CO₂ dues à la production d'électricité

7 net de l'incidence du climat

8 état 2006 sans SuisseEnergie



Effets énergétiques en 2006

La focalisation sur les priorités du programme porte ses fruits

Durant la deuxième étape de SuisseEnergie (2006–2010), la direction du programme définit ses priorités dans les secteurs de la modernisation des bâtiments, de la mobilité énergétiquement efficace, des appareils et des moteurs électriques énergétiquement efficaces, des énergies renouvelables et de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des rejets de chaleur dans l'industrie. Cette concentration systématique sur les cinq priorités du programme a déjà porté de premiers fruits en 2006:

- Les effets supplémentaires dus aux mesures librement consenties et aux activités promotionnelles des cantons se sont accrus pour atteindre quelque 4,4 pétajoules (PJ). Comparativement à l'année précédente, il s'agit d'une progression d'environ 26% (2005: 3,5 PJ).
- De ce fait, quelque 3,0 PJ de combustibles, 0,4 PJ de carburants et 1,0 PJ d'électricité ont été économisés ou remplacés par des agents énergétiques renouvelables.
- S'agissant des énergies renouvelables, les effets énergétiques supplémentaires

engendrés durant l'exercice 2006 ont progressé de quelque 34% par rapport à l'année précédente. Le cap fixé est donc tenu pour ce secteur, tant dans le domaine de la chaleur que dans celui de l'électricité.

- Les effets perdurant de toutes les mesures librement consenties dans le cadre d'Énergie 2000 et de SuisseEnergie se sont accrus de 7% en 2006 (31,2 PJ).
- Le coût des moyens promotionnels nécessaires à l'économie d'un kilowatt-heure n'a plus été que de 0,2 centime en 2006, alors qu'il était encore de 0,6 centime en 2003.



- L'effet énergétique supplémentaire que l'on doit aux mesures prises par Suisse-Energie durant l'exercice sous revue correspond à environ 0,5% de la consommation énergétique suisse en 2006.

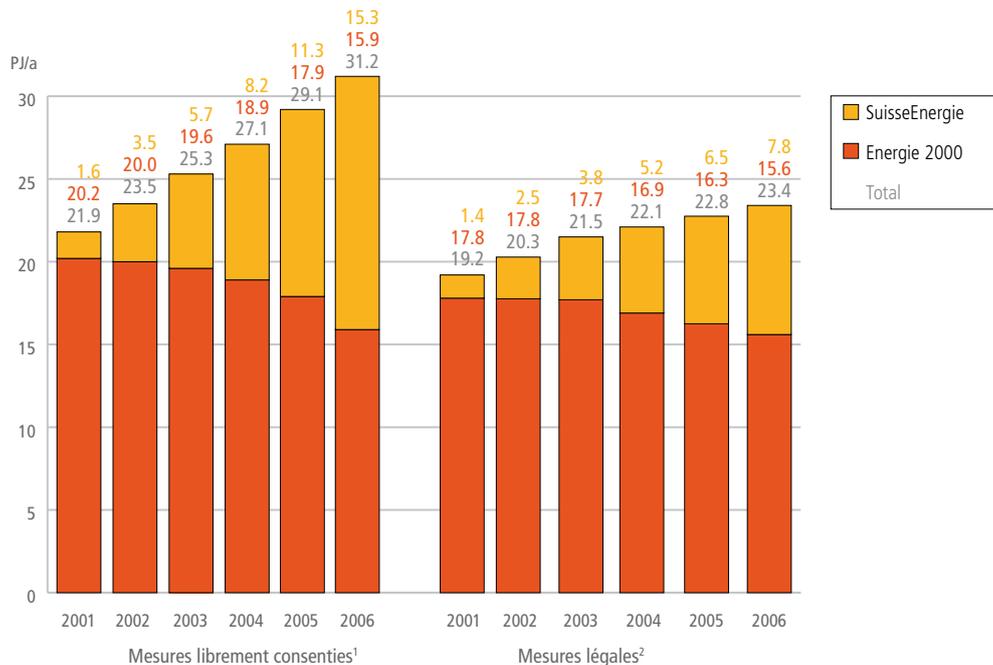
Ces excellents résultats ont été obtenus avec un budget de programme de 42 millions de francs (dont 14 millions de francs de contributions globales aux cantons), situé plus ou moins au même niveau que l'année précédente, soit le budget le plus bas depuis le lancement du programme en 2001.

A l'instar de l'année précédente, les effets énergétiques supplémentaires sont venus du modèle énergétique de l'économie, suivi de SuisseEnergie pour les communes, du domaine de l'énergie du bois, des pompes à chaleur et de MINERGIE.

Seuls les résultats du domaine de la mobilité suscitent une certaine amertume: la consommation moyenne de carburant par voiture de tourisme vendue en 2006 n'a baissé que de 0,05 l/100 km par rapport à l'année précédente, pour s'établir à 7,62 l/100 km. L'objectif de réduction

visé, de 6,4 l/100 km, ne peut donc plus guère être atteint d'ici 2008.



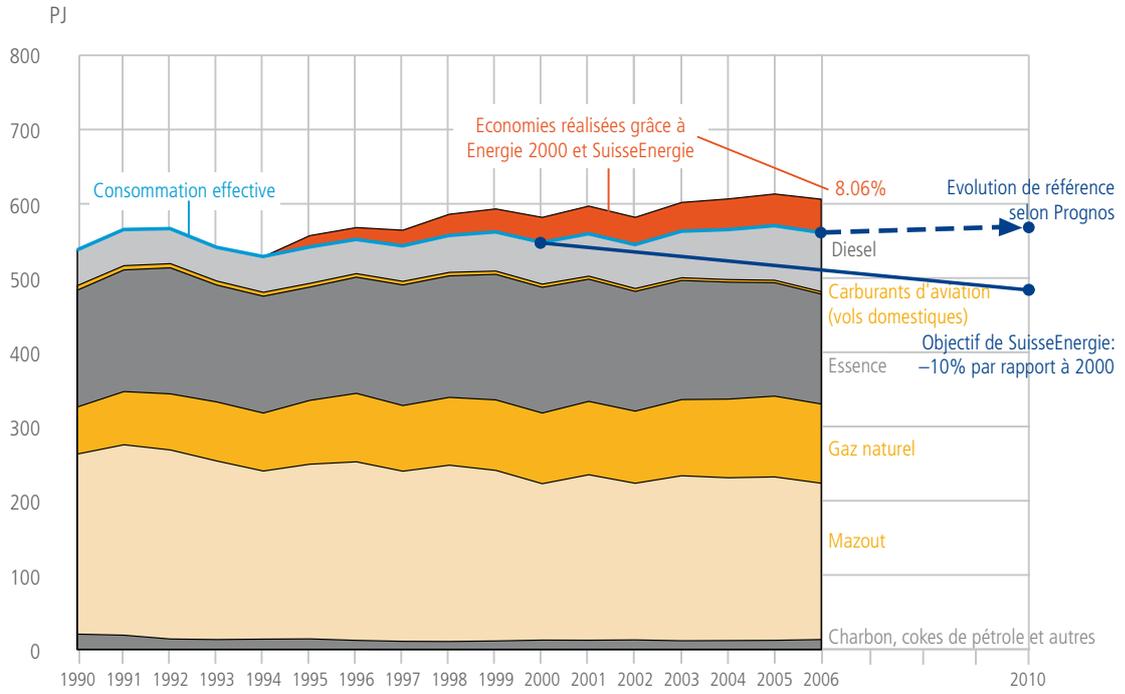


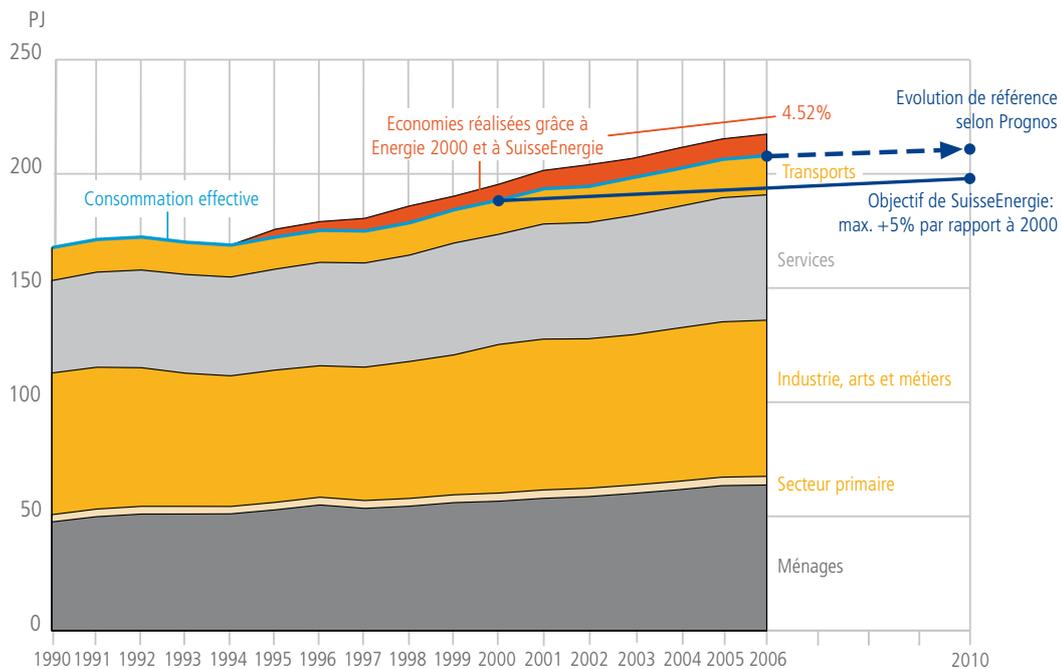
¹ Selon l'étude d'impact d'INFRAS

² Selon l'analyse ex-post de Prognos; valeurs 2005 et 2006 : extrapolation de la tendance

Graphique 2 – Effets énergétiques 2001–2006, sur la base des mesures prises depuis 1990 grâce à Energie 2000 et à SuisseEnergie.

Graphique 3 – Consommation d'énergies fossiles 1990 à 2006, économies réalisées grâce à Energie 2000 et SuisseEnergie, objectif selon SuisseEnergie et évolution de référence.

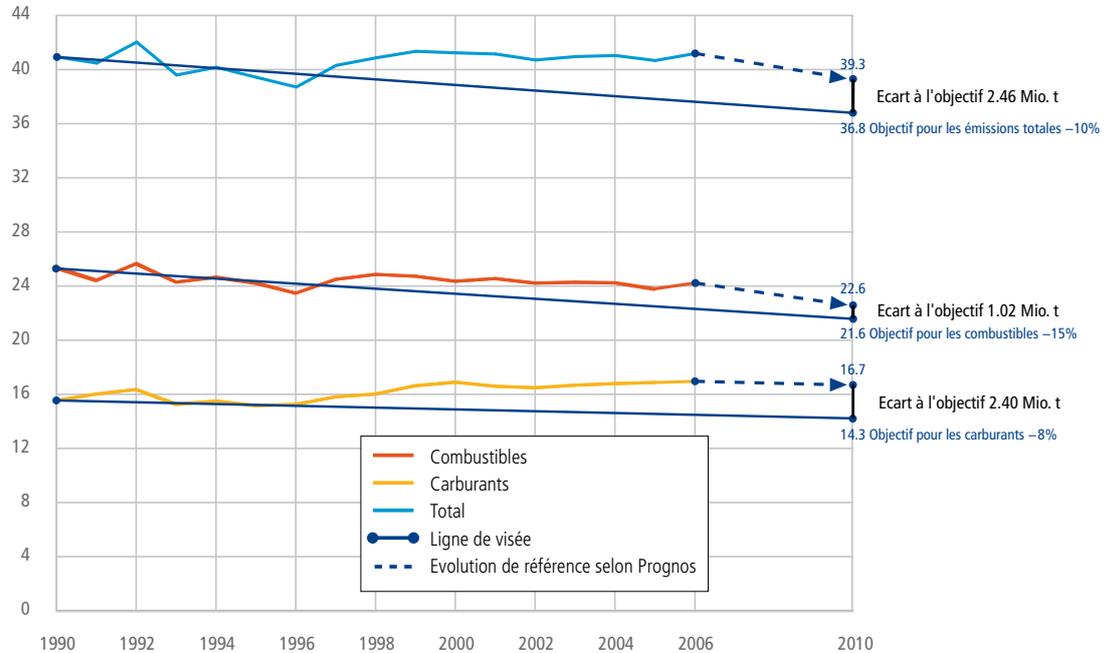




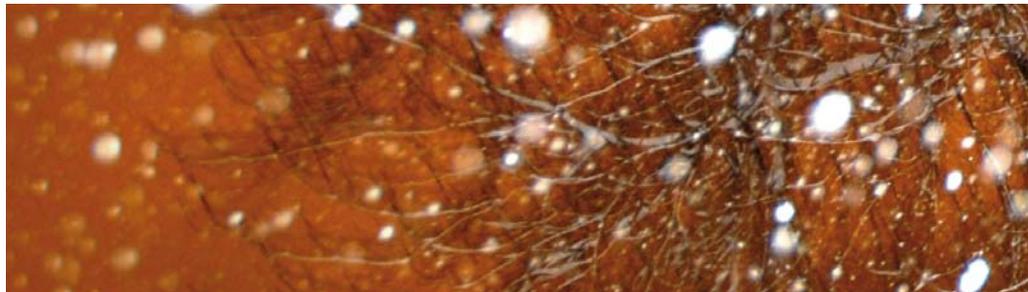
Graphique 4 – Consommation d'électricité 1990–2006, économies réalisées grâce à Energie 2000 et à SuisseEnergie, objectif selon SuisseEnergie et évolution de référence.



Millions de tonnes de CO₂



Graphique 5 – Emissions de CO₂ 1990–2006, évolution de référence et objectifs selon la loi sur le CO₂.



Effets économiques

Des moyens engagés efficacement

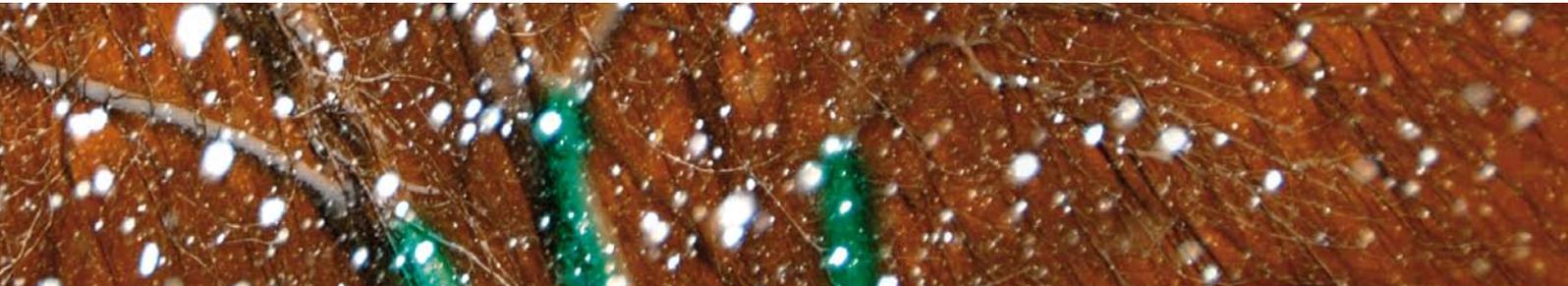
En 2006 également, la direction du programme a efficacement affecté ses ressources. L'efficacité du programme a progressé une nouvelle fois par rapport à l'année précédente (+26%), malgré un budget de 42 millions de francs légèrement en baisse: 0,2 centime de moyens promotionnels suffisait en 2006 pour économiser un kilowattheure (contre 0,6 centime en 2003).

Le volume des investissements reste élevé

En coopération avec ses partenaires sur le marché et les divers groupes cibles, SuisseEnergie a déclenché en 2006 quelque 1'085 millions de francs en investissements bruts et autres dépenses grâce à son budget de 42 millions de francs. C'est une progression de 23% par rapport à l'année précédente (2005: 880 millions de francs).

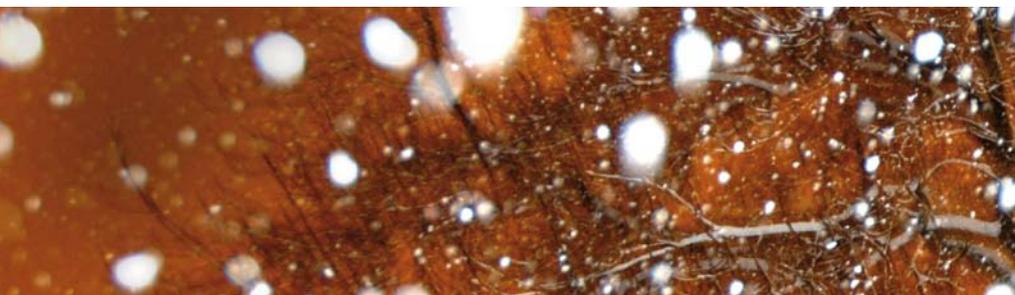
De nouveaux postes de travail permanents

Durant l'exercice 2006, l'effet (net) sur l'emploi a été d'environ 5'900 personnes-années. En raison de l'importance des dépenses et des investissements déclenchés, les secteurs Energies renouvelables et Collectivités publiques et bâtiment génèrent les effets les plus marqués sur l'emploi. Ensemble, ces deux secteurs pèsent pour environ trois quarts des effets estimés.



Recettes supplémentaires	Millions de CHF	Investissements déclenchés²	Millions de CHF
Impôt sur le revenu	33–62	Mesures librement consenties ³	1085
Taxe sur la valeur ajoutée	3–27	Mesures légales ⁴	165
Assurance-chômage (réduction des cotisations)	201–371	Total des investissements déclenchés	1250
Total des recettes supplémentaires	237–460		
Dépenses			
Financement de SuisseEnergie par la Confédération ¹	42		
Contributions des cantons déclenchées par SuisseEnergie	32		
Diminution des recettes au titre des taxes sur l'énergie	10	1 y c. 14 millions de contributions globales aux cantons.	
Total des dépenses	84	2 par des fonds de la Confédération, des cantons et d'autres partenaires de SuisseEnergie (48,4 millions de CHF)	
Solde (positif)	153–376	3 y c. les programmes promotionnels des cantons	
		4 estimé sur la base des années précédentes	

Graphique 6 – Impact des mesures de SuisseEnergie sur les finances publiques et l'assurance-chômage (AC) en 2006; investissements déclenchés en 2006 par les fonds de SuisseEnergie.



Activités 2006

Les cités de l'énergie et MINERGIE gardent une cote élevée

- En 2006, dix nouvelles villes ont reçu le label «Cité de l'énergie». Au total, près du tiers de la population suisse vivait au 1er janvier 2007 dans 137 cités de l'énergie.
- De plus, Baden et Bâle ont reçu la distinction du «European Energy Award in Gold». Ce label atteste un travail fructueux mené sur le long terme dans le domaine de la politique énergétique.
- MINERGIE poursuit sa progression: à la fin de 2006, quelque 6'300 bâtiments

de Suisse étaient certifiés aux normes MINERGIE et 116 l'étaient aux normes de MINERGIE-P. En cours d'exercice, on a en outre introduit les nouveaux standards MINERGIE-Eco et MINERGIE-P-Eco. A la fin de 2006, la surface de référence énergétique atteignait 6'000'000 m² toutes normes confondues.

Les entreprises réduisent leurs coûts, l'étiquette Energie fonctionne

- A la fin de 2006, 1'657 entreprises et exploitations étaient intégrées dans le processus de réduction du CO₂ de l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC). En comprenant l'association cemsuisse, environ 37% des émissions de CO₂ de l'économie suisse sont ainsi couvertes par des conventions d'objectifs.
- Au cours de l'exercice 2006, la part de marché des appareils électriques et des lampes appartenant aux classes d'efficacité énergétique A et B a continué de



progresser. Quatre ans après le lancement de l'étiquetteEnergie par Suisse-Energie, on constate que l'introduction de ce produit sur le marché est un succès et qu'il amorce une phase de croissance.

Perfectionnement de l'étiquette-Energie pour les voitures

- Depuis l'introduction de l'étiquetteEnergie pour les nouvelles voitures de tourisme, la part des nouvelles voitures classées A et B n'a cessé d'augmenter. Durant le premier semestre 2006, le label a subi des modifications. Notamment, la formule de calcul appliquée pour attribuer la voiture à une catégorie d'efficacité a été adaptée: ainsi, plus le véhicule est lourd, plus il lui devient maintenant difficile d'accéder aux catégories d'efficacité A ou B.

Cette adaptation est justifiée, car la consommation de carburant du parc de voitures neuves n'a reculé que de 0,65% par rapport à l'année précédente. Les gains d'efficacité sont largement neutralisés par l'accroissement du poids des véhicules. L'objectif de réduction annuelle de 3%, convenu entre la Confédération et la branche, a donc été manqué clairement une fois de plus.

Energies renouvelables: un nouvel essor

En 2006 également, la production d'électricité et de chaleur issue des énergies renouvelables s'est accrue. La production d'électricité provenant des énergies renouvelables (sans la force hydraulique) a augmenté de 131 GWh durant l'exercice sous revue, soit une progression supérieure à 12% par rapport à l'année précédente.

La situation est semblable dans le domaine de la chaleur: la part des énergies renouvelables à la production de chaleur a encore augmenté de 498 GWh (net de l'incidence du climat) pour s'établir à 10'788 GWh. La proportion des énergies renouvelables dans la production de chaleur est donc supérieure de 1'885 GWh au niveau de l'année 2000.



- Demande d'énergie-bois: en 2006, la production de chaleur tirée de l'énergie du bois a atteint 55% de la production de chaleur totale issue des énergies renouvelables. La part de l'énergie du bois à la production d'électricité provenant d'énergies renouvelables a été d'environ 4%.
- La pompe à chaleur – qui donc n'a pas encore la sienne? – est indéniablement passée au rang de produit à grand succès. Pour la première fois dans l'histoire de la technique de chauffage moderne, autant de pompes à chaleur ont été vendues en 2006 que de chaudières à mazout. Comparativement à l'année antérieure, le nombre d'exemplaires vendus est passé de 12'000 à environ 16'000. Plus de 70% des nouveaux bâtiments dotés de capacités de chauffage jusqu'à 20 kW ont été munis d'une pompe à chaleur.
- L'énergie solaire, elle aussi, continue d'être demandée: en 2006, sa part à la production de chaleur a augmenté de 5,2% par rapport à l'année précédente, tandis que sa part à la production d'électricité progressait même de 17,1%.
- Nouvelles installations de biogaz en exploitation: la production de chaleur issue de la biomasse (sans le bois) a atteint environ 299 GWh en 2006, la production d'électricité se montant à 155 GWh. Dans ce contexte, douze installations nouvelles, chacune d'une puissance électrique supérieure à 100 kW, ont été reliées au réseau. Au total, 84 installations de biogaz étaient en exploitation dans le secteur agricole à la fin de 2006, ce qui correspond à une augmentation sur le long terme d'environ 7'000 MWh/an d'électricité produite avec de telles installations.
- L'énergie éolienne atteint des sommets: les 34 éoliennes installées en Suisse ont produit quelque 15,3 GWh d'électricité durant l'exercice sous revue. Par rapport à l'année précédente, c'est une fabuleuse progression de 82%, qui apporte la preuve qu'une production énergétique judicieuse est aussi possible en Suisse au moyen de l'énergie éolienne.
- La géothermie se tourne vers l'avenir: les secousses sismiques déclenchées durant l'exercice sous revue par le projet de géothermie de Bâle ont constitué un dur revers pour la géothermie. Il s'agira dès lors, au cours des prochaines années, dans le cadre de projets pilotes



et de recherche, d'élaborer les bases de nouvelles technologies d'utilisation de la géothermie de grande profondeur.

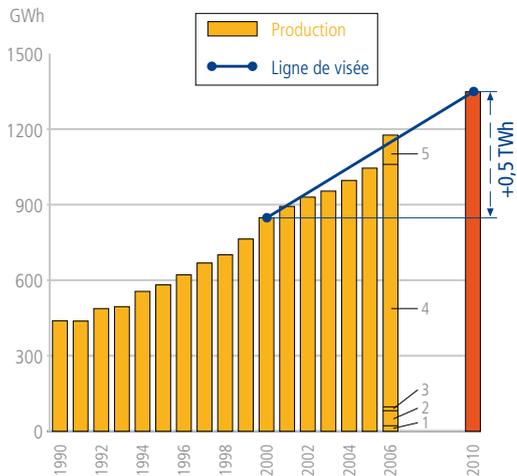
- Forte demande dans le domaine de la petite hydraulique: le soutien apporté aux études préliminaires et aux analyses générales est une force traditionnelle du programme Petites centrales hydrauliques. Une nouvelle fois, 17 études préliminaires, correspondant à une production annuelle probable de plus de 20 GWh, et 44 analyses générales (cours d'eau et infrastructures), pour une production annuelle de près de 18 GWh,

ont été déclenchées. Un résultat plus que prometteur pour les nouveaux objectifs des énergies renouvelables.

Efforts accrus dans la communication

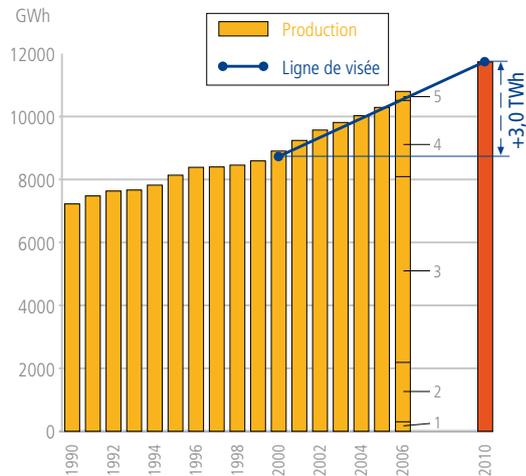
- Au cours de l'exercice 2006, la direction de SuisseEnergie a lancé la nouvelle communication de base «Trouvez la différence!». Par des messages clairs et des sujets amusants, cette publication indique des produits et des solutions énergétiques intelligents, qui impliquent une moindre consommation d'énergie pour un confort égal ou meilleur et qui, de ce fait, ménagent aussi bien le portemonnaie que l'environnement.





Production d'électricité
(sans la force hydraulique)

- 1 Energie solaire (1,9 %)
- 2 Biomasse (5,1 %)
- 3 Energie éolienne (1,3 %)
- 4 Part renouvelable issue des déchets (81,8 %)
- 5 Part renouvelable issue des eaux usées (9,9 %)



Production de chaleur

- 1 Energie solaire (2,8 %)
- 2 Chaleur ambiante (17,4 %)
- 3 Biomasse (54,8 %)
- 4 Part renouvelable issue des déchets (22,4 %)
- 5 Part renouvelable issue des eaux usées (2,6 %)

Graphique 7 – Production d'énergie renouvelable (électricité et chaleur) 1990–2006 et ventilation de la production 2006 selon les divers agents énergétiques.



Finances

Fonds publics pour SuisseEnergie

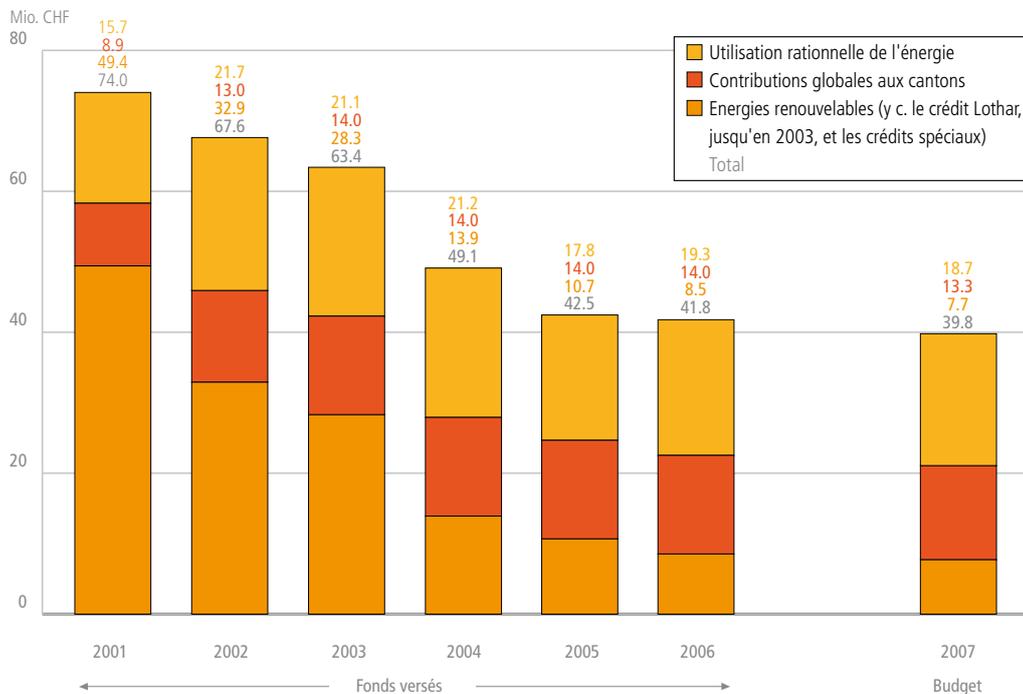
Les dépenses de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) destinées à financer les mandats de SuisseEnergie ont atteint 42 millions de francs en 2006. De cette somme, 6,8 millions de francs ont été affectés aux énergies renouvelables (8,7 millions en 2005), tandis que 15,3 millions de francs étaient alloués aux mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie dans les domaines Collectivités publiques et bâtiment, Economie, Appareils et Mobilité. (15,1 millions en 2005.) Ces montants ne comprennent pas les dépenses de l'OFEN pour

financer la direction, le marketing faitier, le controlling et les projets de formation et de perfectionnement dans le domaine énergétique, pour un montant de 5,7 millions de francs (4,6 millions en 2005). Les contributions globales aux cantons ont atteint 14 millions de francs.

Financement lié à SuisseEnergie

Le programme SuisseEnergie génère en outre des fonds privés, qui contribuent au financement de projets concrets. De plus, toute agence soutenue par SuisseEnergie doit financer au moins 60% de son budget par des moyens tiers supplémentaires. De cette manière, les moyens globaux à la disposition du réseau de programme sont considérablement accrus.





Graphique 8 – Contributions fédérales 2001–2007 à SuisseEnergie (les fonds destinés à la direction du programme, à la formation, au perfectionnement, à l'évaluation et à la communication faitière sont répartis proportionnellement entre l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables).



Perspectives pour 2008

La plate-forme de l'efficacité énergétique: une impulsion pour un avenir énergétique durable

Au début du printemps 2007, Suisse-Energie a présenté à un large public le document relatif à l'efficacité énergétique, «Plate-forme de l'efficacité énergétique de SuisseEnergie pour une politique énergétique durable». La direction du programme y fixe les objectifs suivants à titre de points de repère: réduire la consommation d'agents énergétiques fossiles de 20% jusqu'en 2020 par rapport à l'année 2000; limiter dans le même laps de temps l'aug-

mentation de la consommation d'électricité à 5% au maximum.

Pour réaliser ces objectifs, le Groupe stratégique SuisseEnergie propose une panoplie de mesures couvrant l'ensemble des domaines prioritaires: la modernisation des bâtiments, les énergies renouvelables, les appareils et les moteurs énergétiquement efficaces, l'utilisation rationnelle de l'énergie et des rejets de chaleur par l'économie et une mobilité efficace et pauvre en émissions. Ces propositions approfondissent la politique d'efficacité énergétique de

la Confédération et des cantons menée à ce stade et la complètent par de nouvelles mesures ponctuelles. Dans ce contexte, la direction du programme soutient les buts suivants à l'horizon 2010.

- Les modèles de prescriptions énergétiques des cantons dans le domaine du bâtiment (MoPEC) doivent être renforcés et obligatoirement mis en œuvre à l'échelle de toute la Suisse.
- En coopération avec les cantons, la Confédération lance un vaste programme promotionnel d'assainissement



des bâtiments de l'ordre de 150 à 200 millions de francs par an. Le financement en est assuré par des fonds à affectation liée issus de la taxe sur le CO₂.

- La Confédération édicte les conditions d'autorisation pour les appareils et des exigences énergétiques minimales pour les catégories d'appareils et les installations telles que les systèmes de chauffage et les moteurs. Ces exigences minimales s'alignent sur les mesures actuelles et prévues de l'UE.
- La taxe CO₂ sur les combustibles est introduite en 2008 et accrue jusqu'à 2010 selon le degré de réalisation des objectifs.
- Au début de 2009, un programme d'appels d'offres à hauteur de 16 millions de francs par an est introduit pour les projets d'efficacité énergétique.
- On introduit le système de bonus-malus,

prévu de longue date, dans le cadre des droits de douane à l'importation des voitures de tourisme.

- Les fournisseurs d'électricité sont encouragés à appliquer des mesures d'efficacité en matière d'électricité.
- Les mesures sont autant que possible coordonnées avec les développements sur le plan international, en particulier ceux qui surviennent dans l'UE. Les nouvelles directives de l'UE dans le domaine de l'efficacité énergétique sont également appliquées en Suisse dans un délai aussi court que possible.

Dans son document stratégique en matière d'efficacité, SuisseEnergie oriente son action à long terme vers la société à 2000 watts, dans laquelle la consommation d'énergie ne représente plus qu'environ

un tiers de la consommation actuelle. Cependant, pour réaliser cette vision, les conventions librement consenties entre l'Etat et l'économie ne suffisent plus. C'est pourquoi la direction du programme de SuisseEnergie est convaincue que l'époque des mesures purement facultatives est révolue et qu'il est également nécessaire de renforcer les prescriptions en vigueur et d'introduire de nouveaux instruments sur une base légale, afin de faciliter la percée de l'efficacité énergétique dans tous les domaines.

Le document stratégique de SuisseEnergie constituait la base de la conception du plan d'action pour l'efficacité énergétique, que l'Office fédéral de l'énergie a réalisé sur mandat du Conseil fédéral. Ce plan d'action, qui contient des mesures concrètes visant



à promouvoir l'efficacité énergétique en Suisse, est étayé par un plan d'action pour les énergies renouvelables.

Rétribution du courant injecté à prix coûtant

Les entreprises d'approvisionnement en électricité devront à l'avenir acheter l'électricité issue d'énergies renouvelables à des prix couvrant les coûts. La loi sur l'approvisionnement en électricité, qui introduit la rétribution du courant injecté à prix coûtant, a été adoptée en mars 2007 par le Parlement. L'injection d'électricité renouvelable sera financée par un supplément de 0,6 centime par kWh au maximum, qui sera prélevé sur l'ensemble de la consommation électrique. Il en résulte une contribution de soutien annuelle d'environ 320 millions de francs en faveur des énergies

renouvelables. La force hydraulique (c'est-à-dire les petites centrales hydroélectriques jusqu'à 10 MW de puissance) pourra revenir au maximum 50% de ce montant.

Loi révisée sur l'imposition des huiles minérales

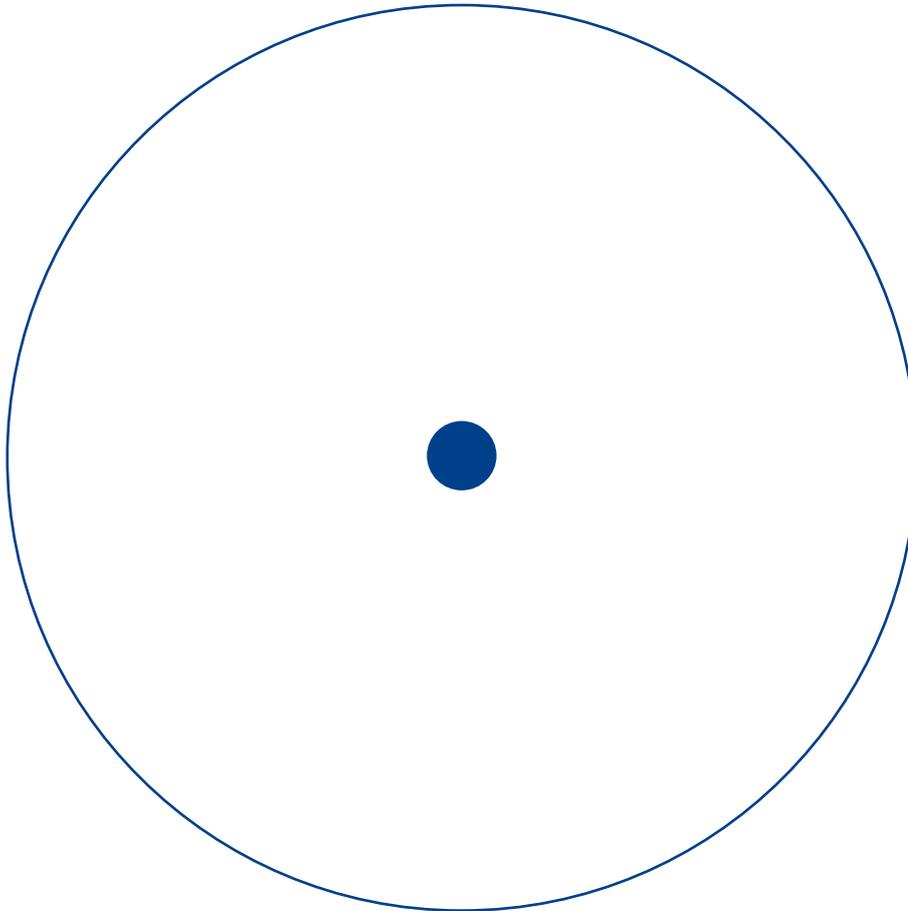
La loi révisée sur l'imposition des huiles minérales entrera probablement en vigueur

en janvier 2008. Elle exonère tous les biocarburants des impôts sur les huiles minérales, pour autant qu'ils répondent aux exigences minimales posées à l'établissement d'un bilan écologique global positif et de conditions de production socialement acceptables.

Le centime climatique, un instrument promotionnel visant la réduction des émissions de CO₂

Le centime climatique prélevé sur l'essence et le diesel, à raison de 1,5 centime par litre, est une mesure librement consentie de l'économie pour réduire les émissions de CO₂ en Suisse. Il est prélevé par la Fondation Centime Climatique. Un contrat conclu avec la Confédération prévoit que la Fondation devra réduire les émissions de CO₂ d'au moins 1,8 million de tonnes par an entre 2008 et 2012 grâce à des projets efficaces de protection du climat, la réduction devant atteindre au moins 0,2 million de tonnes de CO₂ en Suisse et au maximum 1,6 million de tonnes à l'étranger. L'activité de la Fondation est limitée pour l'heure à la fin 2007. Conformément à la convention d'objectifs passée entre la Fondation et la Confédération, cette dernière décidera à la fin de 2007, selon le degré de réalisation des objectifs de la Fondation, d'une prolongation de la convention limitée à 2012.





CD-ROM

- 5 documents: controlling, évaluation et analyse d'impact
- 10 documents: Confédération et cantons
- 20 documents: agences et réseaux
- 12 documents: villes, entreprises et organisations

CD-ROM



Alain Bucher, www.alainbucher.ch



Stöh Grünig, www.stoeh.ch



Jules Moser, www.jules-moser.ch



Andrea Campiche, www.bildlich.ch



Stöh Grünig, www.stoeh.ch



Rolf Neeser, www.rolfneeser.ch



Alfredo Croci & Terence Du Fresne,
www.crocidufresne.ch



Peter Leuener, Bern



Mike Niederhauser,
www.merlinphotography.ch



Verena Gerber-Menz,
www.gerber-menz.ch



Masato Yokoyama,
www.masato.ch



Jeroen Seyffer, www.seyffer.com

«image énergie»

Courant fort ou pluie de flash? Que se passe-t-il lorsque des professionnels de la photo, spécialisés dans la publicité, les sujets «people», l'alimentation ou l'architecture, mettent le thème de l'énergie en lumière? L'Association des photographes professionnels suisses (Pps) et SuisseEnergie, curieuses des réponses qui seraient apportées, ont organisé conjointement un concours de photo.

Les images qui illustrent le présent rapport annuel ont été sélectionnées par un jury national de spécialistes indépendants, dans le cadre du concours interne de la section bernoise de l'Association.

Des carnets de cartes postales tirées de ce concours sont disponibles auprès de SuisseEnergie (adresse ci-dessous).

Editeur

Direction du programme SuisseEnergie
Office fédéral de l'énergie OFEN
Mühlestrasse 4, CH-3063 Ittigen
Tél. 031 322 56 11, fax 031 323 25 00
contact@bfe.admin.ch
www.suisse-energie.ch

Conception, rédaction et mise en page

Office fédéral de l'énergie OFEN, Section Communication, Berne
Paraît en quatre langues (f, d, i, e)

Diffusion

Office fédéral de l'énergie OFEN, CH-3003 Berne
Tél. 031 322 56 11, fax 031 323 25 00, contact@bfe.admin.ch
Berne, septembre 2007